

# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13.09.22

## Résidence «Bel Air 65 » sise avenue Bel Air, 65 à 1180 Bruxelles.

### 1. Signature de la liste des présences et nomination d'un président de séance.

L'AG ayant été régulièrement convoquée et le double quorum étant atteint, soit 6 propriétaires présents ou représentés sur 7 et 856 quotités sur 1102 concernant le bâtiment, et concernant les garages, 4 propriétaires sont présents ou représentés sur 6, l'AG peut dès lors valablement délibérer.

L'AG nomme \_\_\_\_\_ comme présidente de séance et le syndic comme secrétaire.

### 2. Approbation des comptes, décharge au syndic, au conseil de copropriété et au commissaire aux comptes.

Ce point est reporté à la prochaine AG.

### 3. Elections statutaires (conseil de copropriété, commissaires aux comptes et syndic).

<b>Pour :</b> unanimité	<b>Contre :</b>	<b>Abstention :</b>
-------------------------	-----------------	---------------------

L'AG mandate unanimement \_\_\_\_\_ comme commissaire aux comptes.

Le conseil de copropriété sera constitué de \_\_\_\_\_, comme assesseurs.

<b>Pour :</b> 683/856	<b>Contre :</b> 173/856	<b>Abstention :</b>
-----------------------	-------------------------	---------------------

Le syndic \_\_\_\_\_ est reconduit dans ses fonctions.

### 4. Le point sur les infiltrations d'eau au niveau des appartements 3,4 et 5<sup>ème</sup> étage.

<b>Pour :</b> unanimité	<b>Contre :</b>	<b>Abstention :</b>
-------------------------	-----------------	---------------------

Des devis seront demandés pour le remplacement de la descente d'eau pluviale en façade avant, l'étanchéité des terrasses ainsi que le placement d'un bardage latéral du côté gauche.

### 5. Adaptation au niveau de l'évacuation d'eau de la terrasse du 6<sup>ème</sup> étage avant et profilé à placer.

<b>Pour :</b> /	<b>Contre :</b> /	<b>Abstention :</b> /
-----------------	-------------------	-----------------------

Reporté unanimement à l'assemblée générale extraordinaire du 24 octobre 2022.

### 6. Incivilité de certains occupants : par des jets de bouteilles, mégots, déchets,... au niveau de l'aréa, et solution à apporter.

<b>Pour :</b> /	<b>Contre :</b> /	<b>Abstention :</b> /
-----------------	-------------------	-----------------------

\_\_\_\_\_ souhaite enlever la plate-forme de son étage au niveau de l'aréa.  
Accord unanime.

**7. Le point sur la mise en conformité de nos installations de chauffage.**

<b>Pour :</b> /	<b>Contre :</b> /	<b>Abstention :</b> /
-----------------	-------------------	-----------------------

Reporté, unanimement, à la prochaine assemblée générale ordinaire.

**8. Travaux sur le moyen terme & évaluation des contrats fournisseurs.**

<b>Pour :</b> /	<b>Contre :</b> /	<b>Abstention :</b> /
-----------------	-------------------	-----------------------

- Rénovation
- Chaufferie

**9. Adaptation des statuts.**

<b>Pour :</b> /	<b>Contre :</b> /	<b>Abstention :</b> /
-----------------	-------------------	-----------------------

Reporté, unanimement, à la prochaine assemblée générale ordinaire.

**10. Financement des travaux décidés, appels de fonds et budget.**

<b>Pour :</b> unanimité	<b>Contre :</b>	<b>Abstention :</b>
-------------------------	-----------------	---------------------

Les travaux décidés seront financés par : reporté au 24 octobre 2022.

Les appels de fonds de réserve sont maintenus à 1102€ par trim.

Le budget 2022/2023 est adopté sur base des dépenses 2021/2022 + indexation.

**11. Point à faire figurer à l'ordre du jour de la prochaine AG date de celle-ci.**

<b>Pour :</b> unanimité	<b>Contre :</b>	<b>Abstention :</b>
-------------------------	-----------------	---------------------

Les copropriétaires retiennent pour autant que possible la date du 24 octobre 2022 pour une assemblée générale extraordinaire et le 18 septembre 2023 pour une assemblée générale ordinaire.

**12. Lecture du présent et PV et signature de celui-ci.**

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 20h00

Le présent PV sera conservé dans les archives de la copropriété.

Bruxelles le 13 septembre 2022.